CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
FÊTE DE LA FRAISE
SAMEDI 15 AVRIL 2023

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	Hôtel de Ville - Place Maurice Charretier	•	•	•
Sur place	Mairie Annexe Serres	•	•	•
Sur place	Service Événements - 46, rue Porte de Monteux	•	•	•
Chez vous	www.carpentras.fr	•	•	
Par courrier	BP 264 - 84208 Carpentras Cedex	•	•	•
Par tél.	04 90 60 84 85	•		

- **Hôtel de Ville** - Place Maurice Charretier
  Lundi au vendredi > 8h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30
  Samedi > 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août)
- **Mairie Annexe de Serres**
  Lundi au jeudi > 8h15 à 12h00 et 13h15 à 16h30
  Vendredi > 8h30 à 12h00 et 13h30 à 15h00
- **Service Événements** – 46, rue Porte de Monteux
  Lundi au vendredi > 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

- INFORMATIONS PRATIQUES -
Retour du formulaire d'inscription : avant le 29 mars 2023
Horaires de la manifestation : de 10h à 19h
Lieu : centre-ville
Emplacements : 2 mètres en façade (table et nappe fournies si besoin) (prévoir parasols, rallonges électriques...)

- PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE -
L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant vos activités sur les marchés.
L'inscription au Registre du Commerce et de l'Industrie (Kbis de moins de 3 mois) pour les sociétés.
Demande d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

L'administration se réserve le droit d'accepter ou refuser les demandes en fonction de la conformité des dossiers et des produits proposés afin de maintenir une diversité de nature à préserver l'attractivité du marché.

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
FÊTE DE LA FRAISE
SAMEDI 15 AVRIL 2023

PERSONNE PHYSIQUE	
NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE:
TEL Port. :	TEL Fixe :
E-mail : @	
PERSONNE MORALE	
DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ :	
FORME JURIDIQUE :	
SIÈGE SOCIAL :	
REPRÉSENTANT LÉGAL:	
NOM :	PRÉNOM :
QUALITÉ :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL Port. :	TEL Fixe :
E-mail : @	
N°IDENTIF. MSA :	
N°REGISTRE DES MÉTIERS :	
N°SIRET :	

SOUHAITEZ-VOUS UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ? OUI ☐ NON ☐

SOUHAITEZ-VOUS UNE TABLE ET UNE NAPPE ? OUI ☐ NON ☐

ma ville facile
04 90 60 84 00 www.carpentras.fr

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

LISTE EXHAUSTIVE DES PRODUITS COMMERCIALISÉS SUR LA DURÉE DU MARCHÉ (*) :
(*) Toute modification de cette liste devra impérativement être signalée à l'organisateur

Je soussigné(e) :

☐ Possède le statut de chef d'exploitation en activité.

☐ M'engage à ne proposer à la vente que des produits issus de ma production ou de ma récolte ainsi que des produits transformés par mes soins ou sous mon contrôle.

☐ M'engage à pratiquer des tarifs en adéquation avec mes produits qui devront être de première fraîcheur et de qualité.

☐ Accepte sans réserve l'utilisation par la commune et les médias des images de la manifestation sans limitation dans le temps, qu'il s'agisse d'images où l'on m'aperçoit en grand angle avec mon établissement ou d'images grand angle représentant l'animation proposée et quels que soient la nature de ces images (photos, films, etc.) et le moyen de diffusion utilisé (presse écrite, télévision, Internet, etc.).

☐ Accepte d'être contacté par la Ville de Carpentras dans le cadre des prochains évènements organisés par la Commune.

Fait à , le

Signature et Tampon

Bulletin à renvoyer par courrier à :
Mairie de Carpentras – Service Événements - BP 264 – 84208 Carpentras Cedex

Par mail à :
marie.beaussire@carpentras.fr
accompagné des pièces justificatives **avant le 29 mars 2023**

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer et gérer les inscriptions des commerçants non sédentaire dans le cadre de la Fête de la Fraise de la commune de Carpentras. Les données de ce formulaire sont obligatoires et recueillies conformément à la réglementation en vigueur pour les commerçants non sédentaires l'activité commerciale ambulante (Art. A 123-208 du Code du Commerce) et la déclaration de manipulation de denrées animales (Arrêté du 8 Juin 2006 pour les agréments sanitaires).
Le responsable de ce traitement est le M. le Maire de Carpentras. Les destinataires des données sont les agents habilités du service de l'Innovation culturelle et des évènements en charge de l'organisation de cet évènement, les agents habilités du service évènements, les agents assermentés et le cas échéant, sur demande, les autorités de contrôles ou services fiscaux. Les données sont conservées 5 ans par la commune pour les admissions. Les données des dossiers non retenus seront supprimées. Les données collectées ne font l'objet d'aucune cession à un tiers, ni d'aucun usage commercial. Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données – Direction de l'Innovation Numérique du Territoire – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin – 161 Boulevard Albin Durand - 84200 Carpentras ou par courriel à dpo@lacove.fr